PIERRE BAYLE

Spécialité : Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)

LES OBJECTIFS

L'enseignement des sciences de la vie et de la Terre (SVT) au lycée vise à dispenser une formation scientifique solide préparant à l'enseignement supérieur. Dans le prolongement du collège, il poursuit la formation civique des élèves. À partir de bases générales établies en seconde, les enseignements de spécialités de première et de terminale conduisent à des approfondissements, à des approches complémentaires et à des généralisations ainsi qu'à une pratique de méthodes et de raisonnements scientifiques plus aboutis. Discipline en prise avec l'évolution rapide des connaissances et des technologies, les SVT permettent à la fois la compréhension d'objets et de méthodes scientifiques et l'éducation en matière d'environnement, de santé, de sécurité.

TROIS THÈMES SERONT ABORDÉS

La Terre, la vie et l'évolution du vivant
La science construit, à partir de méthodes de recherche et d'analyse rigoureuses fondées sur l'observation de la Terre et du monde vivant, une explication cohérente de leur état, de leur fonctionnement et de leur histoire.

Enjeux contemporains de la planète
Les élèves appréhendent les grands enjeux auxquels l'humanité sera confrontée au XXIe siècle, ceux de l'environnement, du développement durable, de la gestion des ressources et des risques, etc. Pour cela ils s'appuient sur les démarches scientifiques de la biologie et des géosciences.

Le corps humain et la santé
Les thèmes retenus permettent aux élèves de mieux appréhender le fonctionnement de leur organisme et de saisir comment la santé se définit aujourd'hui dans une approche globale intégrant l'individu dans son environnement et prenant en compte les enjeux de santé publique. Dans ce domaine, l'exercice de l'esprit critique est particulièrement nécessaire face à la quantité croissante de mises en question des apports des sciences.

MODALITÉS D'ÉVALUATION AU BACCALAURÉAT

L'évaluation de la spécialité se fera au cours du troisième trimestre de la classe de terminale en épreuve commune d'évaluation.

- 4h hebdomadaire en classe de première
  Contrôle continu en cas d'arrêt de la spécialité en fin de la classe de première
- 6h hebdomadaire en classe de terminale
  Une épreuve écrite de 3h30 (15pts) et **une épreuve d'évaluation des compétences expérimentales 1h** (ECE) (5pts)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée Pierre Bayle
Sedan

Lycée Pierre Bayle - Rue Dominique Billaudelle – 08200 SEDAN
Tél : 03.24.27.39.95 | Fax : 03.24.27.99.99